

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE MAYO-OULO

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

MAYO-LOUTI DIVISION

MAYO-OULO COUNCIL

INTERNAL COMMITTEE
OF TENDERS BOARD

CONVENTION COMMUNE DE MAYO-OULO/PRODEL

Le Maire de la Commune de Mayo-Oulo
(AUTORITE CONTRACTANTE)

A

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	TELEPHONE
1	ETS BAIKAWA	GAROUA	698026 70 79/699 87 51 88
2	ETS YADJOULE	GAROUA	696 02 17 50
3	ETS HAROUN ET FILS	GUIDER	691 25 76 25
4	ETS LE VOISIN	MAROUA	696 02 40 37/677 84 62 20
5	ETS SAAB	MAROUA	698 48 66 96
6	Ets TAWAKALTOU EXPRESS SERVICE	GAROUA	695 13 49 99

Objet: Invitation à soumissionner

Nom du Projet	DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003BIS/DC/C-MO/CIPM-BEC/2021 DU 01/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD: - LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE DAMTA ; - LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DE KEOU.
Localisation	AIRES DE PATURAGE DE DAMTA ET DE KEOU
Numéro du Projet	N°003BISDC/C-MO/CIPM-BEC/2021 DU 01/02/2021
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Projet du Développement de l'Élevage (PRODEL) dont l'objectif de développement (ODP) est d'améliorer la productivité des systèmes de production sélectionnés, la commercialisation de leurs produits pour leurs bénéficiaires ciblés et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise éligible ou d'urgence dans le secteur de l'élevage. La Commune de Mayo-Oulo a obtenu un financement et envisage la construction de deux (02) parcs d'intervention zoo-sanitaire dans certaines localités à fort potentiel pastoral de la Commune de Mayo-Oulo.

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux. Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de Mayo-Oulo. Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Commune de Mayo-Oulo à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua quartier POUPOUMRE à 200m du Stade Municipal à partir du 01/02/2021 pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30 minutes.

Veillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au 22/02/2021 à 13 heures précises à la Mairie de Mayo-Oulo.

Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

(L'Autorité Contractante)

Ampliations :

- PREFET/ML
- UCR/ZONE 1 PRODEL/Gra
- PRESIDENT/CIPM-MO
- DDMINMAP/ML
- DD/MINEPIA/ML
- ARMP/ML
- AFFICHAGE/ARCHIVES

Mayo-Oulo, le 01 FEV 2021
Le Maire de la Commune



Boubakari Djidda

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE MAYO-OULO

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



CONVENTION COMMUNE DE MAYO-OULO/PRODEL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

MAYO-LOUTI DIVISION

MAYO-OULO COUNCIL

INTERNAL COMMITTEE
OF TENDERS BOARD

I DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003BIS/DC/C-MO/CIPM-BEC/2021 DU 01/02/2021

Désignation des Travaux	DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003BIS/DC/C-MO/CIPM-BEC/2021 DU 01/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD: - LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE DAMTA ; - LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DE KEOU
Financement :	COMMUNE DE MAYO-OULO/PRODEL
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Mayo-Oulo, **Autorité Contractante**, pour le compte de la Commune de Mayo-Oulo, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le Dossier de Demande de Cotations peut être **retiré gratuitement** à la Commune de Mayo-Oulo ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL ZONE1 à Garoua, Quartier Poumpouré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **01/02/2021**, pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

2. Participation

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. **La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

3. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de Mayo-Oulo (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de Mayo-Oulo, contre une décharge.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003BIS/DC/C-MO/CIPM-BEC/2021 DU 01/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD, LOT N°** »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

5. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 22/02/2021 à 13 Heures
Lieu de dépôt	Mairie de Mayo-Oulo

6. Ouverture des plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Oulo** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22/02/2021 à 14 Heures
Lieu d'ouverture des plis	Mairie de Mayo-Oulo

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Oulo, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : **Mairie de la Commune de Mayo-Oulo, Tél. : 696 74 35 11** ou à **Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumé, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49**, E-mail : archives.zone1@outlook.com.

01 FEV 2021

Mayo-Oulo, le

Le Maire

(L'autorité contractante)

Ampliations :

- PREFET/ML
- UCR/ZONE 1 PRODEL/Gra
- PRESIDENT/CIPM-MO
- DDMINMAP/ML
- DD/MINEPIA/ML
- ARMP/ML
- AFFICHAGE/ARCHIVES



Boubakari Djidja

II. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Contenu du Dossier de Demande de Cotation

Le présent dossier de demande de cotation décrit les travaux faisant l'objet du marché, fixe les conditions de remise d'une offre et les règles d'attribution, et stipule les conditions de contrat applicables au marché. Par sa participation, le soumissionnaire reconnaît avoir examiné et accepté les instructions, les conditions et les spécifications contenues dans le dossier de demande de cotation.

2. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Éléments constitutifs d'une offre recevable

Pour être recevable, l'offre devra être établie avec un (1) original et six (06) copies, et comprendre les éléments constitutifs suivants:

- 1) Lettre de Cotation établie suivant le modèle ci-après: IV, A), datée et signée
- 2) Cadre du Devis Estimatif et Quantitatif, daté et signé ;
- 3) Bordereau des Prix Unitaires, daté et signé ;
- 4) Déclaration des Qualifications suivant le modèle (prestataire non enregistré)
- 5) Qualité du personnel ;
- 6) Matériel de chantier ;
- 7) Méthodologie d'exécution des travaux y compris le Planning d'exécution;
- 8) CCTP, paraphé daté et signé à la dernière page;
- 9) CCES, paraphé daté et signé à la dernière page;
- 10) CCAP, paraphé daté et signé à la dernière page;
- 11) Attestation de visite des sites (avec photos jointes) ;
- 12) Justifications des travaux similaires (Copies de contrats, Lettres-Commandes)
- 13) Attestation de Non Redevance Fiscale ;
- 14) Attestation de Non Exclusion des Marchés Publics ;
- 15) Attestation et plan de localisation de l'Entreprise ;
- 16) Attestation de Domiciliation Bancaire datant de moins de trois (3) mois ;
- 17) Attestation de non faillite établie par le tribunal de 1ère instance ou par la chambre d'industrie et du commerce du lieu de résidence du soumissionnaire en original ;
- 18) Attestation délivrée par la CNPS certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois (original).

4. Monnaie de l'offre

Les prix de l'offre seront libellés en Francs CFA.

5. Durée de validité de l'offre

L'offre restera valable pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

6. Les conditions de dépôt des offres

6.1. Le soumissionnaire placera **un (01) original et six (06) copies** de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à l'autorité contractante à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation.

6.2. L'enveloppe cachetée portera le nom du projet avec la mention "A n'ouvrir qu'en présence de la Commission de Passation des Marchés".

7. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

8. Ouverture des plis

8.1. Conformément aux exigences du bailleur des fonds, la consultation des Entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs Entrepreneurs (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

8.2. Les plis seront ouverts en séance de la Commission Communale de Passation des Marchés en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.

8.3. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

8.4. Conformément à la Convention de partenariat entre la Commune de Mayo-Ouloet le PRODEL, les représentants du PRODEL sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés (Examen de la